



Notre-Dame-du-  
**Mont-Carmel**

**FAITS SAILLANTS DU  
RAPPORT FINANCIER 2024  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel  
Le 7 juillet 2025**



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2024. Ce rapport traitera des sujets suivants :

- 1) Les états financiers de l'année 2024 et le dernier rapport du vérificateur;
- 2) Les principales réalisations de l'année 2024;

## 1) LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2024 ET LE DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR :

### REVENUS ET CHARGES

Les états financiers au 31 décembre 2024 nous indiquent que la Municipalité a généré des revenus totaux de 9 958 948 \$. Ceux-ci se détaillent par des revenus de fonctionnement de 9 684 127 \$ ainsi que des revenus d'investissement (subventions) de 274 821 \$. Les différentes charges (dépenses) de la Municipalité ont totalisé 9 825 078 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2024 un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de **604 053 \$**.

### SURPLUS

Au 31 décembre 2024, la Municipalité avait un surplus libre de 1 596 651 \$ qui s'explique comme suit :

Surplus au début de l'exercice .....	1 634 309 \$
Résultat net de l'exercice 2024 (surplus) .....	<u>604 053 \$</u>
<b>TOTAL .....</b>	<b>2 238 362 \$</b>
Affectation du surplus au fonds d'administration .....	(105 233 \$)
Affectation du surplus pour la réserve d'eau .....	(33 073 \$)
Affectation du surplus au surplus affecté (budget 2025) .....	(503 405 \$)
Surplus libre au 31 décembre 2024.....	<b><u>1 596 651 \$</u></b>

### SERVICE DE LA DETTE

Au 31 décembre 2024, l'endettement net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 11 822 835 \$ ce qui représentaient un taux d'endettement per capita (population 6 585) de 1 795 \$.

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 .....	15 921 289 \$
Remboursement en 2024 (taxe à l'ensemble et part gouvernementale) .....	(1 933 089 \$)

### **Emprunts contractés durant l'année**

Emprunt (taxes d'amélioration locale) .....	202 422 \$
---	------------

Emprunt réparti sur l'ensemble .....	2 162 178 \$
Emprunt financé par le gouvernement .....	0 \$
<b>SOLDE DE LA DETTE À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2024 .....</b>	<b>16 352 800 \$</b>

**DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DU SOLDE DE LA DETTE À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Part de la dette subventionnée par le gouvernement du Québec .....	5 197 585 \$
Part de la dette à la charge d'une partie de la municipalité .....	599 329 \$
Part de la dette à la charge de l'ensemble des contribuables .....	9 634 456 \$
Autres .....	921 430 \$

**RAPPORT ANNUEL DES AUDITEURS**

Le rapport de l'auditeur indépendant a été émis avec réserve et stipule, entre autres, qu'à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette), des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

La Municipalité n'a pas mis en application, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. De ce fait, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats afin de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les montants à comptabiliser comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations ou à d'autres postes des états financiers, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

**2) LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2024 :**

Voici un résumé des principales réalisations de l'année 2024.

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réfection et pavage des tronçons des rangs Saint-Flavien Ouest et Saint-Louis Est;</li> <li>❖ Pavage de la rue du Parc-Industriel;</li> <li>❖ Pulvérisation de pavage et rechargement de la route Lamothe;</li> <li>❖ Pavage de la cour avant du garage municipal;</li> <li>❖ Achat d'un tracteur avec faucheuse pour le service des travaux publics et d'un tracteur à gazon pour le service des loisirs ;</li> <li>❖ Ajout de compteurs d'eau dans les bâtiments</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>municipaux;</li> <li>❖ Construction de 37 nouvelles résidences;</li> <li>❖ Les membres du conseil municipal se sont aussi impliqués activement dans des organismes régionaux et provinciaux tels que : Énergycycle, Comité de sécurité publique, Récupération Mauricie, Fédération québécoise des municipalités, Transport collectif et adapté des Chenaux;</li> <li>❖ Maintien de la conformité selon les normes de l'ACQ pour le camp de jour.</li> </ul> |
|--|--|

À toutes ces activités, s'ajoute l'entretien normal des bâtisses, des rues, des patinoires, des terrains de jeux, du réseau d'aqueduc et du réseau d'éclairage.



Luc Dostaler  
Maire